



**ASSOCIATION POUR
LA PRESERVATION DE
LA QUALITE DE VIE**

BP 70070 - 54261 Longuyon Cedex

www.apequa.org

e-mail : contact@apequa.org

Longuyon, le 23 juin 2011

Dossier EUROVIA Lexy : avis favorable du CODERST

Le 9 juin dernier, s'est tenue à Nancy une réunion du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) durant laquelle le dossier EUROVIA a été examiné. Cet organe consultatif, dont la vocation est de conseiller le Préfet de Meurthe et Moselle, a donné un avis favorable à la demande et maintenant, c'est au Préfet de prendre la décision finale.

La précédente demande d'autorisation, acceptée par l'arrêté préfectoral 2007-136 du 19 février 2009, a été annulée par décision du tribunal administratif de NANCY en date du 27 juillet 2010. Le nouveau dossier déposé le 16 novembre 2010 reste identique au précédent : l'exploitation d'un poste d'enrobage à usage de revêtement routier à LEXY destiné à remplacer une unité obsolète sise à Mont-Saint-Martin au motif fallacieux que la CCAL propriétaire du terrain ne veut plus le louer.

EUROVIA n'a pas changé d'un pouce son dossier puisque c'est l'exacte copie de celui de 2007 avec quelques petites modifications mineures issues des décisions du tribunal administratif. Il prévoit entre autre : une production moyenne annuelle de 90 000 tonnes répartie sur environ 220 jours/an avec une capacité de production nominale de 240 tonnes par heure. L'installation sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h et pourra fonctionner durant le week-end ou de nuit. Pour finir, trois personnes seront délocalisées de Mont-Saint-Martin à Lexy.

Une telle installation entraîne néanmoins des risques tant pour :

- La qualité de vie des riverains (pollution des captages d'eau alimentaire des Forage du Haut et de la source du Moulin Clampin ; pollution de l'air par des fumées de combustion, composés de poussières et de gaz issues du tambour-sécheur, rejets de COV (Composés Organiques Volatils) et de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) émis lors des opérations de chargement et odeurs issues du remplissage des cuves (émissions ponctuelles) et le chargement d'enrobés sur les camions de livraison, etc.) ;
- Un trafic routier induit parce que 99,85% du trafic se feront notamment par le Rond-Point des Quémènes, soit une augmentation du trafic +/- 20% ;
- Des effets sur la santé humaine par les rejets de composés Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) absorbés par les poumons, l'intestin et la peau, les Hydrocarbures Heterocyclique Polycyclique (HHP) les plus agressifs génèrent cancer hématologique, leucémie, génotoxicité des fumées de bitume, estimation à 160% du risque d'infarctus, etc. Même les populations les plus sensibles seront touchées à travers EHPAD (incluant une unité Alzheimer) de Lexy dont M. le Maire est si fier, écoles et collèges sur les communes concernées ; la pollution des sols engendrée par le bitume et le fuel utilisés dans l'installation, etc.
- Les risques d'incendie et d'explosion par heurt entre camions, fuite de la cuve de fioul, incendie au gaz naturel, surchauffe du bitume, explosion des canalisations de gaz, explosions des citernes, etc. ;

En réponse à l'opposition massive des populations au projet, la création d'une commission locale d'information et de surveillance (CLIS) a été proposée, la limitation du travail nocturne à 7 nuits par an ainsi que la réduction de 30% des émissions de HAP et de benzène avant 2013. A cette échéance, sera-t-il encore temps de sauver notre qualité de vie ?

L'association APEQUA préconise de privilégier l'axe circulaire Nord-Sud déjà autoroutier par rapport à l'axe Est-Ouest, plutôt constitué de routes départementales, apte à recevoir les activités industrielles intercommunales ou européennes dans le cadre du Grenelle de l'environnement de fin de pétrole. Elle privilégie également le seul emplacement apte à recevoir les activités industrielles intercommunales ou européennes dans le cadre du Grenelle de l'environnement de fin de pétrole et d'un Schéma COhérent du Territoire Nord transfrontalier : la zone industrielle de Villers-la-Montagne qui est aujourd'hui en déshérence grave. Elle présente néanmoins tous les atouts d'un développement durable : éloignée des centres urbains, 2 énergies disponibles à travers l'Eolien et la Très Haute Tension; l'eau, le seul accès rail du plateau nord lorrain et l'autoroute, comme d'ailleurs l'avait très justement proposé EUROVIA en 2004.

La Direction Interrégionale des Routes Est (Dir Est) l'a intelligemment compris en transférant ses activités PROCHES de Lexy sur Villers-la-Montagne et Mme la Sous-préfète est d'ailleurs venue s'en rendre compte récemment.

Pour toute information complémentaire :

Consultez notre site : www.apequa.org

Contactez-nous : contact@apequa.org